

Aperçu de la mise en œuvre des recommandations relatives à la vaccination contre les HPV en Suisse sur la base des taux de couverture vaccinale 2017–2019 et 2020–2022

Depuis 2015, la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) est recommandée non seulement pour les filles en tant que vaccination de base mais aussi pour les garçons en tant que vaccination complémentaire. Le monitorage cantonal de la couverture vaccinale pour les périodes 2017–2019 et 2020–2022 fournit un aperçu de l'état de la mise en œuvre de ces recommandations vaccinales.

INTRODUCTION

Depuis 2008, la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) est recommandée en Suisse comme vaccination de base pour toutes les filles âgées de 11 à 14 ans. Depuis 2019, elle peut être effectuée avec un vaccin nonavalent [1]. La catégorie « vaccination de base » s'applique aux vaccinations indispensables à la santé individuelle et publique.

L'introduction de cette vaccination avait pour but de réduire la charge de morbidité liée au cancer du col de l'utérus. Les papillomavirus peuvent toutefois aussi causer d'autres maladies cancéreuses et des verrues génitales qui touchent les deux sexes [2]. Pour ces raisons, la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ont modifié leurs recommandations en 2015 : la vaccination contre les HPV est désormais recommandée

aussi aux garçons et aux hommes entre 11 ans et 26 ans [3], dans la catégorie « vaccination complémentaire » qui sert à la protection individuelle.

Pour une protection optimale, il convient d'administrer le vaccin avant le début de l'activité sexuelle. Un schéma à deux doses est appliqué aux filles et aux garçons entre 11 et 14 ans. Lorsque la vaccination débute à 15 ans ou plus ou est administrée à des adolescentes qui présentent un déficit immunitaire, un schéma à trois doses est recommandé [4, 5]. Le monitorage cantonal de la couverture vaccinale fournit des informations sur la mise en œuvre de ces recommandations [6]. Le présent article présente et commente les taux de vaccination chez les jeunes de 16 ans des deux sexes, pour les périodes d'enquête 2017–2019 et 2020–2022.

Tableau 1 :
Taux de vaccination nationaux contre les HPV chez les filles et garçons de 16 ans, Suisse, périodes d'enquête 2017–2019 et 2020–2022

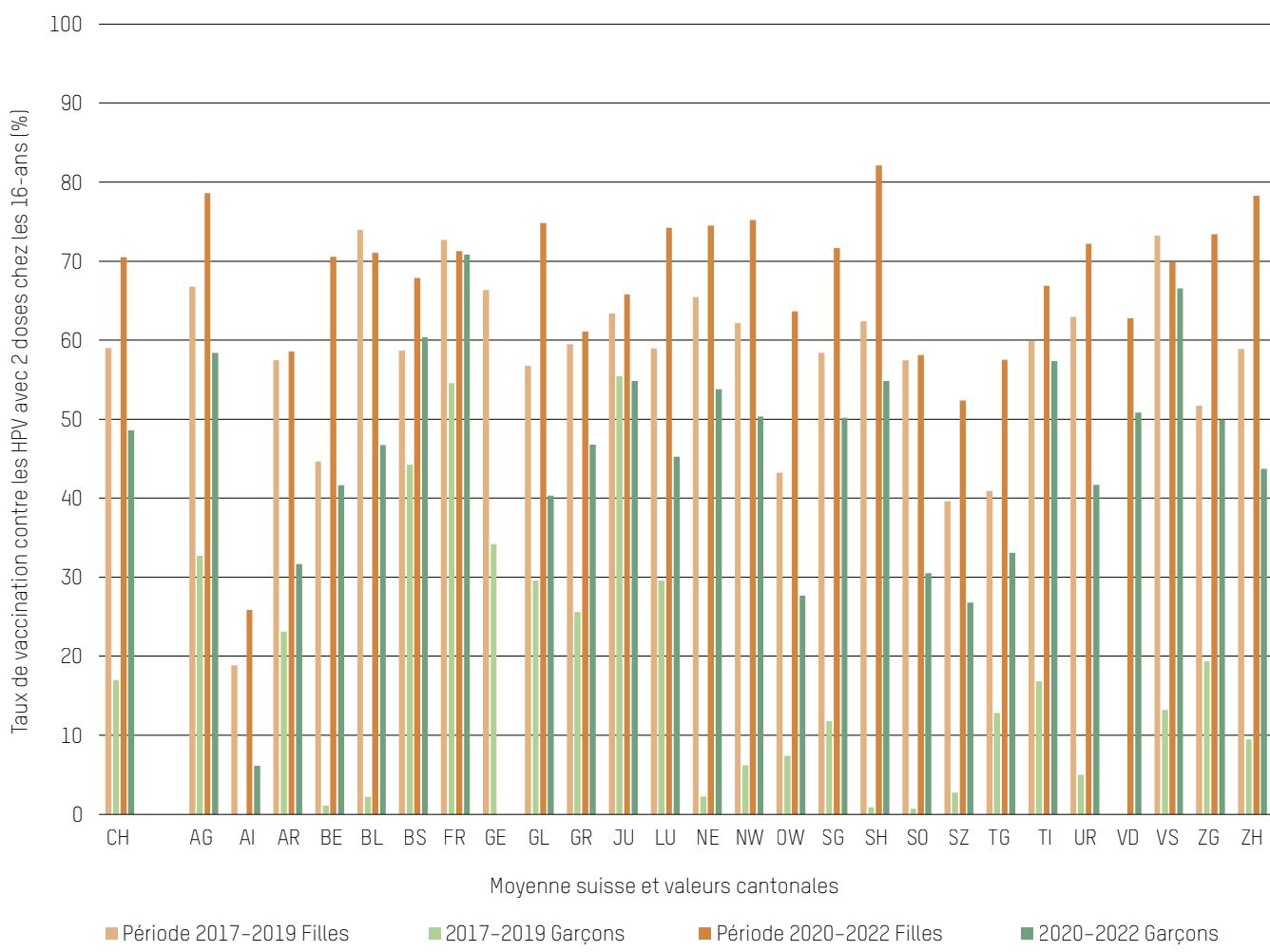
		Pourcentage d'adolescents vaccinés (%) intervalle de confiance à 95 %		Fourchettes cantonales (%)	
Période d'enquête	Nombre de doses	Filles	Garçons	Filles	Garçons
2017–2019	1 dose	64	20	19–76	0–56
		56–61	18–22		
	2 doses	59	17	19–74	0–55
		62–67	15–19		
2020–2022	1 dose	74	52	28–82	8–74
		71–76	49–54		
	2 doses	71	49	26–82	6–71
		68–73	46–51		

Source des données: monitorage cantonal de la couverture vaccinale

Graphique 1:

Taux de couverture vaccinale nationaux et cantonaux avec 2 doses chez les filles et les garçons de 16 ans, Suisse, périodes d'enquête 2017–2019 et 2020–2022

(Données indisponibles pour les cantons de Vaud, période 2017–2019, et de Genève, période 2020–2022)



Source des données: monitorage cantonal de la couverture vaccinale

MÉTHODOLOGIE

Le monitorage cantonal de la couverture vaccinale collecte, sur des périodes de trois ans, des données vaccinales chez les enfants de 2, 8 et 16 ans. Sur mandat de l'OFSP et en collaboration avec les cantons, l'Institut d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention (EPBI) de l'Université de Zurich coordonne et dirige le monitorage pour toute la Suisse. Les taux de vaccination contre les HPV sont calculés séparément par sexe et par canton. Ces données cantonales permettent d'extrapoler les taux de vaccination nationaux.

RÉSULTATS

Pour les deux périodes d'enquête (2017–2019 et 2020–2022), l'évaluation a porté sur les données tirées des carnets de vaccination de respectivement 6298 et 6081 adolescents âgées de 16 ans. Pour 2017–2019, la couverture vaccinale avec deux doses était de 59 % chez les filles et de 17 % chez les garçons. Pour 2020–2022, la couverture vaccinale a augmenté, pour atteindre 71 % chez les filles et 49 % chez

les garçons. Les deux périodes documentées présentent des écarts importants entre les cantons (tableau 1). La répartition cantonale des taux de vaccination avec deux doses est illustrée dans le graphique 1. Les données cantonales détaillées de la vaccination avec une et deux doses se trouvent à la page [Couverture vaccinale \(admin.ch\)](#).

Discussion et conclusions

Durant la période 2020–2022, la couverture nationale avec deux doses de vaccin contre les HPV a atteint 71 % chez les filles âgées de 16 ans. Le taux de vaccination cantonal le plus élevé enregistré jusqu'ici se situe à 82 %. Même s'il est réjouissant de constater que la tendance est à la hausse, il existe encore une marge de progression à exploiter. À l'exemple des trois cantons présentant une couverture vaccinale supérieure à 60 % pour les garçons, il apparaît évident que des taux relativement élevés de vaccination sont possibles aussi avec une recommandation de vaccination complémentaire. Dans le canton de Fribourg, la couverture

vaccinale contre les HPV (plus de 70 %) est quasiment aussi élevée chez les garçons que chez les filles. Cette évolution suggère, au moins dans le cadre de ce canton, qu'indépendamment du type de recommandation, la transmission d'informations et l'accès facilité favorisent une bonne acceptation de la vaccination, qui est relativement élevée chez les deux sexes.

En vertu des recommandations de vaccination contre les HPV, toutes les filles/femmes et tous les garçons/hommes entre 11 et 26 ans devraient être informés sur les HPV et la possibilité de se faire vacciner, et avoir accès à cette vaccination qui, depuis son introduction, est proposée dans le cadre de programmes cantonaux, entre autres pour des raisons de coûts [7]. Ces programmes de vaccination contre les HPV étaient et sont conçus de façon différente selon les cantons. Une évaluation menée en 2010 a montré que l'accès aux informations et à la vaccination n'était pas garanti de manière égale dans tous les cantons [8]. Les écarts cantonaux importants qui subsistent concernant la couverture vaccinale pour les deux sexes indiquent que ce n'est probablement toujours pas le cas. L'objectif est toutefois clair: tous les jeunes, indépendamment de leur lieu de domicile, doivent disposer des mêmes opportunités de se protéger des maladies provoquées par les HPV. Pour y parvenir, il convient de fournir des efforts supplémentaires pour augmenter les taux de vaccination et d'évaluer la situation actuelle concernant les informations communiquées aux groupes cibles et l'accès à la vaccination équitable et à bas seuil.

Contact

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Prévention et services de santé
Division Maladies transmissibles
Téléphone 058 463 87 06
EPI@bag.admin.ch

Références:

1. Office fédéral de la santé publique. Vaccination contre les HPV: recommandations de l'OFSP et de la CFV concernant le nouveau vaccin Gardasil 9®. Bull. OFSP 2018; no 43: 10–15.
2. Office fédéral de la santé publique. La vaccination contre les HPV: efficace et sûre. Bull. OFSP 2018; no 3: 16–24.
3. Office fédéral de la santé publique. Vaccination contre les HPV: recommandation de vaccination complémentaire pour les garçons et jeunes hommes âgés de 11 à 26 ans. Bull. OFSP 2015; no 10: 141–149.
4. Office fédéral de la santé publique. Vaccination contre les HPV: passage du schéma à trois doses au schéma à deux doses chez les adolescentes âgées de moins de 15 ans. Bull. OFSP 2012; no 6: 106–110.
5. Office fédéral de la santé publique, Commission fédérale pour les vaccinations (CFV). Plan de vaccination suisse 2023. Directives et recommandations. Berne : Office fédéral de la santé publique, 2023.
6. Office fédéral de la santé publique. Couverture vaccinale des enfants âgés de 2, 8 et 16 ans en Suisse, 2017–2019. Bull. OFSP 2021; no 16: 12–19.
7. Les autorités fédérales de la Confédération suisse. Ordonnance du DFI du 29 septembre 1995 sur les prestations dans l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie (état au 1^{er} mai 2023) (RS 832.112.31) https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1995/4964_4964_4964/fr.
8. Office fédéral de la santé publique. Programmes de vaccination contre les HPV en Suisse: synthèse des années 2007 à 2010. Bull. OFSP 2010; no 43: 949–953.